

EDITORIAL

L'initiative française pour la paix en Palestine

Dr Zeina el Tibi
Présidente déléguée de l'OEG

Tout en étant consciente des limites laissées à toute action diplomatique par l'alignement systématique de Washington sur l'État israélien, la France n'est jamais restée inactive pour tenter de résoudre le drame de la Palestine qui, perdurant depuis 1948, reste le principal facteur de déstabilisation dans la région et, comme l'a déclaré le ministre français des Affaires étrangères, « un drame qui peut déboucher chaque jour sur un embrasement ».

Aujourd'hui, encore, la France estime qu'on ne peut isoler le conflit sur la Palestine du chaos régional. C'est dans cette perspective que le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, a effectué, du 20 au 22 juin 2015, une tournée au Proche-Orient (Égypte, Israël, Palestine et Jordanie) pour soutenir un plan de règlement du conflit israélo-palestinien qui a été présenté aux ministres des Affaires étrangères égyptiens, marocain, jordanien et palestinien qui font partie du comité suivant le processus de paix pour la Ligue arabe.

Le chef de la diplomatie française a rappelé les fondamentaux : il faut certes que la sécurité d'Israël soit assurée mais il faut en même temps que « les droits des Palestiniens soient reconnus, parce que s'il n'y a pas de justice, il n'y a pas de paix. Et de ce point de vue là, quand la colonisation avance, la solution des deux États recule ». L'objectif est de prendre en considération le fait que le prétendu dialogue entre les deux parties conduit à une impasse. En effet, les discussions bilatérales sous la houlette des États-Unis n'ont jamais été qu'un leurre dans la mesure où Washington soutient aveuglément la partie israélienne et ne fait aucun effort pour contraindre les Israéliens à entrer dans une logique de paix et à appliquer les résolutions des Nations Unies, lesquelles constituent le cadre juridique d'une solution globale.

Dans ces conditions, il est clair qu'il faut s'orienter vers une paix imposée parce qu'il n'y a pas d'autres solutions. Il faut donc redonner la main à la communauté internationale, en premier lieu aux Nations Unies qui ont créé le problème après la deuxième guerre mondiale, pour imposer la paix avec un plan et un calendrier précis. Les bases fondamentales de ce plan sont claires : deux États, sécurisés et viables, dans le cadre des frontières de 1967 (avec d'éventuels échanges de terre) et Jérusalem comme capitale des deux États. Ces résolutions pourraient utilement être combinées avec le plan de paix arabe de 2002, qui offre la normalisation des relations des pays arabes avec Israël en échange de la fin de l'occupation et d'un accord de paix global.

L'initiative française vise à faire adopter par le Conseil de sécurité de l'ONU une résolution qui définirait un calendrier et un cadre en vue d'une reprise des pourparlers de paix qui seraient couronnés par une grande conférence internationale de la paix. Certes, il convient de ne pas sous-estimer la difficulté : les dirigeants israéliens installés dans une logique de guerre, ne veulent pas de solution pacifique durable sur la base de deux États et les États-Unis ne sont prêts à aucun effort, tout préoccupés qu'ils sont de se rapprocher du régime iranien. Pourtant, la France a le mérite de remettre la question palestinienne, mère de toutes les crises de la région, sur le devant de la scène diplomatique en plaçant chacun devant ses responsabilités. Si le blocage persistait, Paris devrait prendre l'initiative d'être la première puissance occidentale à reconnaître pleinement l'État palestinien, à l'instar de près de 130 autres pays du monde.

La géopolitique de l'Asie et le jeu des nations

Dr Charles Saint-Prot
Directeur général de l'OEG

De nos jours, l'attention est fixée sur des puissances émergentes asiatiques notamment la Chine et l'Inde qui sont les pays les plus peuplés du monde. Mais le Japon est toujours un acteur de premier plan. C'est principalement entre ces trois puissances que se joue un extraordinaire jeu géopolitique qui concerne à la fois la région et l'ensemble de la planète.

Trois puissances dominantes et concurrentes

Voici trois puissances dominantes avec des contraintes géopolitiques fortes. La Chine est devenue l'usine du monde, produisant à bas prix des produits de qualité médiocre, ce qui lui permet une économie en croissance, avec des effets induits sur le reste du monde. Le pouvoir politique reste caractérisé par la dictature du parti communiste. Celui-ci ayant peu de légitimité doit assurer un bon rythme de développement pour assurer un minimum de prospérité qui permet au président Xi Jinping de parler de « rêve chinois », même si ce rêve ne concerne qu'une partie de la population. De fait, le bilan doit être nuancé. D'un côté une croissance impressionnante et la naissance d'une classe moyenne aisée, de l'autre des problèmes socio-économiques importants : disparité entre les régions ; carence de l'État de droit ; manque d'innovation ; démographie déclinante ; une pollution considérable ; les tensions dans les périphéries (différents frontaliers avec l'Inde, question du Tibet, problème du Xinjiang ou Turkestan oriental où vivent les Ouïghours musulmans)...

Par ailleurs, l'économie chinoise dépend de sa connexion à l'économie mondiale à la fois pour ses approvisionnements énergétiques et ses importations de matières premières. Une bonne partie de tous ces produits est transportée par voie maritime. Or des détroits d'Ormuz et de Bab el Mandeb à celui de Malacca, ces routes sont peu sûres. Le détroit de Malacca, entre la Malaisie et l'Indonésie, près de Singapour, qui relie l'océan Indien et la mer de Chine et le Pacifique, est pour la Chine de première importance. Dans ces conditions, les espaces maritimes asiatiques constituent un enjeu stratégique majeur. C'est ce qui explique que la Chine poursuit une politique hégémonique de revendication d'espaces maritimes et d'îles en mer de Chine, au détriment de ses voisins. Tout en renforçant sa marine et en étendant son influence en mer de Chine, Pékin a mis en chantier le vaste projet de la « nouvelle route de la soie » visant à sécuriser ses approvisionnements. Outre le nouvel axe stratégique Moscou-Pékin, la Chine va développer avec le Pakistan un projet gigantesque visant à créer un corridor économique composé d'un réseau autoroutier et ferroviaire et d'un gazoduc reliant le port pakistanais de Gwadar sur la mer d'Arabie au nord-ouest de la Chine, sur 3000 kilomètres. Il est clair que le corridor sino-pakistanaise vise également à contourner l'Inde, qui est le grand compétiteur de la Chine.

La géopolitique de l'Inde est caractérisée par quelques constantes majeures. Une certaine culture démocratique qui la différencie de la Chine. Des tensions avec ses voisins pakistanais et chinois, notamment des différends territoriaux au Cachemire. La nécessité de gérer la relation entre la majorité hindoue et la minorité musulmane. Depuis les années 90, la diplomatie indienne est tout entière au service des intérêts économiques et commerciaux.

suite p. 2

| | |
|--|-------|
| La géopolitique de l'Asie et le jeu des nations | p.1-2 |
| Une délégation du Conseil des sages musulmans au Sénat | p.2 |
| Que faire des « jihadistes français » ? | p.3 |
| Activités | p.4 |

Suite de la p. 1

L'Inde est clairement en concurrence avec la Chine et en même temps c'est son rival stratégique dans la région. D'où le rapprochement avec les États-Unis, le lien avec le Japon (qui devrait investir 35 milliards de dollars des États-Unis dans une période de cinq ans en infrastructures indiennes). Il en est de même de la coopération militaire avec le Japon. L'Inde poursuit un gros effort pour développer son potentiel militaire. Un signe récent a été la décision d'acheter des avions français Rafale, au printemps 2015.

La troisième puissance régionale est le Japon. Il est constant que l'inquiétude majeure de Tokyo est l'expansionnisme de la Chine avec laquelle elle a plusieurs différends territoriaux, notamment sur les îles Sankakou. Face à la menace chinoise, l'alliance avec les États-Unis est vitale pour le pays mais il a aussi renforcé ses relations avec d'autres alliés comme la Corée du sud, l'Australie ou le Vietnam. Le Japon s'est aussi rapproché de l'Inde dans le cadre d'un partenariat stratégique global.

Un autre terrain de concurrence avec la Chine est l'Afrique. La visite du Premier ministre Shinzo Abe dans plusieurs pays africains, en janvier 2015, a démontré que Tokyo veut ne pas laisser la main à la Chine sur ce continent. C'est dans ce contexte que le Japon a installé, en 2011, aux côtés des bases française et américaine, une base militaire à Djibouti aux portes du détroit du Bab el Mandeb. C'est la première base japonaise à l'étranger depuis 1945. Enfin, prenant en considération les nouvelles menaces régionales, le gouvernement de Shinzo Abe a autorisé en juillet 2014 une réinterprétation de l'article 9 de la Constitution afin de permettre aux « forces d'autodéfense » d'intervenir sur des théâtres d'opérations extérieures si les intérêts majeurs du pays et de ses alliés sont en cause.

Le jeu des nations

L'examen des données géopolitiques de l'Asie offre un tableau plus nuancé que celui qu'on a l'habitude de présenter. Voici une région à risques qui est le nouveau terrain d'affrontement des puissances. Les conflits sont nombreux : l'activisme de Pékin en mer de Chine, l'affaire des deux Corée, les conflits frontaliers entre l'Inde et le Pakistan (Cachemire) et l'Inde et la Chine, les différends nippon-russe sur le Kouriles ou nippon-coréen sur l'archipel Dokdo, l'affaire du Tibet, la cyberguerre lancée par des États comme la Corée du nord, le risque terroriste... Dans ce contexte, on assiste à une véritable course aux armements et pour tout aggraver l'Asie est le continent le plus « nucléarisé » : la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Corée du nord sont des pays nucléaires, sans oublier la Russie voisine et le Japon qui dispose de la technologie nécessaire et des réserves de plutonium pour fabriquer des bombes atomiques.

Une étude de la géopolitique de l'Asie démontre que la mondialisation est une baliverne. Après la chute du bloc soviétique certains avaient cru pouvoir prédire une globalisation dominée par une hyperpuissance modelant un monde unipolaire. Très vite, le politique a repris ses droits. Nous sommes

entrés dans l'ère de la déglobalisation. On ne peut que constater la volatilité actuelle de la scène internationale avec l'augmentation des crises.

Les problèmes relevant de la géopolitique sont au cœur des enjeux concernant les nouvelles menaces et sur les nouveaux équilibres. C'est le jeu des nations qui se poursuit car elles seules sont les acteurs de l'Histoire. C'est ce qui se passe en Asie avec la nation chinoise, la nation indienne, la nation japonaise, la nation vietnamienne, la nation coréenne, etc. Et, dans tous ces pays, c'est bien l'État qui donne l'impulsion, définit les stratégies de développement, pilote l'essor économique. C'est donc le fait national qui prédomine et non de quelconques vues de l'esprit supranationales qui ne sont à la mode que dans un monde européen qui va de renoncement à renoncement. Il est particulièrement intéressant de noter que les nations asiatiques, championnes de la croissance et du développement – à commencer par la Chine, l'Inde, le Japon ou la Corée du Sud – démentent l'idée reçue, en Occident, selon laquelle l'avenir serait aux grands ensembles intégrés. En revanche, les pays intégrés au sein d'une association de libre-échange comme l'Asean n'ont pas échappé à la crise financière de la fin des années 90 et certains membres sont les plus retardataires sur le plan économique (Cambodge, Laos) alors que ceux qui progressent ne le doivent qu'à leur initiative et à leur créativité propre (par exemple la Malaisie et la finance islamique).

Cela devait donner à réfléchir à tous ceux qui se sont entichés de l'intégration européenne qui n'a jamais reposé que sur des vues de l'esprit : le mythe du prétendu couple franco-allemand, le mythe de l'Europe puissance face aux États-Unis alors que ce sont eux qui mènent la danse comme le démontre l'embrigadement des pays européens dans la croisade américaine contre la Russie ; le mythe de la prospérité par l'intégration alors que la crise économique et sociale menace la plupart des nations ; le mythe de la solidarité et de la réduction des inégalités en pensant qu'un libre marché et une monnaie unique permettraient que tout s'harmonise de soi-même grâce à la « main invisible » chère à l'idéologie libérale ; le mythe que l'Europe c'est la paix alors que les dérives de l'Union européenne ne peuvent être que source de conflits ; le mythe que l'Europe protégerait aussi bien que les États alors qu'il suffit de constater que l'Europe passoire de la libre circulation des personnes livre les nations à des flots migratoires, intra ou extra-communautaires, de plus en plus dangereux pour l'équilibre et l'identité des nations. En bref, ni la prospérité ni la puissance ne sont au rendez-vous.

En revanche, l'Asie nous offre un formidable contre-exemple. Mais aussi elle nous met au défi d'avoir une claire vision des données géopolitiques et des rivalités des nations. Les États des autres continents doivent avoir en Asie, comme ailleurs, des diplomaties dynamiques et imaginatives. Cela ne peut se faire qu'en redonnant toute sa place au politique car la diplomatie est avant tout l'action des États. Dans un monde fragmenté, multipolaire, le jeu des États, grands ou moyens, retrouve donc toute sa place.

UNE DÉLÉGATION DU CONSEIL DES SAGES MUSULMANS AU SÉNAT



Le 28 juin, le sénateur Jean-Marie Bockel, ancien ministre, a accueilli au Sénat une délégation du Conseil des sages musulmans, conduite par les professeurs Oussama Nabil et Sami Mandour d'al Azhar, pour une table ronde sur « l'Islam du juste milieu contre les extrémistes et le nécessaire dialogue des religions », réunissant des parlementaires, des universitaires et des experts dont Mohammed Moussaoui, président de l'Union des mosquées de France (UMF), la doyenne Anne Banny de l'Institut catholique de Paris, Dr Zeina el Tibi, présidente de l'Afacom, le professeur Thierry Rambaud et Charles Saint-Prot, directeur général de l'Observatoire d'études géopolitiques.

Le professeur Oussama Nabil, responsable de l'Observatoire d'al Azhar a précisé que la visite s'inscrit dans le cadre des « caravanes de la paix » lancées par le Conseil des sages musulmans, présidé par le Grand Imam d'al Azhar, Cheikh Ahmed el Tayeb, afin de mettre en exergue les valeurs humanistes de l'Islam et promouvoir le dialogue avec les autres religions. Pour sa part, le professeur Sami Mandour a affirmé que l'Islam combat l'extrémisme et le fanatisme qui sont à l'opposé de son enseignement. Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG, a exposé qu'il est indispensable de faire une distinction entre l'Islam véritable, religion du juste milieu, et les déviations extrémistes qui ne trouvent pas leur cause dans la religion mais dans des crises politiques (destruction de l'Irak par l'invasion américaine, jeu de l'Iran et de ses affiliés, la dictature du régime syrien, non-résolution du problème de la Palestine...) C'est pourquoi il est inexact et dangereux de parler de « guerre de civilisations » ce qui reviendrait à généraliser en faisant le procès de l'Islam, lequel rassemble une vaste communauté de plus d'un milliard 600 millions de personnes qui vivent paisiblement leur foi alors que la dérive extrémiste n'est que le fait d'une infime minorité. Le directeur de l'OEG a exposé qu'il existe de nombreux exemples d'actions positives contre l'extrémisme, par exemple l'action constructive des Émirats arabes unis et celle d'al Azhar en Égypte, sous la conduite de Cheikh Tayeb. Il a également cité le cas du Royaume du Maroc, où sous l'autorité du Roi, il y a une gestion claire et saine du champ religieux avec la volonté de consolider l'Islam du juste milieu contre toutes les déviations. À cet égard, Charles Saint-Prot a mis en exergue l'exemple de l'action du Maroc en appui aux pays africains et la création récente de l'institut Mohammed VI de formation des imams, qui forment des centaines d'imams de nombreux pays africains mais aussi français. Comme l'a reconnu le Premier ministre français c'est un exemple à suivre.

L.M.

QUE FAIRE DES « JIHADISTES FRANÇAIS » ?

L'Emirates Policy Center, centre de recherches, dirigé par le Dr Ebtesam el Ketbi, a organisé à Abou Dhabi le 25 mai 2015 un colloque consacré au terrorisme islamique intitulé *Killing in the name of God*. Ce colloque a réuni une quinzaine d'intervenants divers, chercheurs universitaires, consultants, et parlementaires, venus du Proche-Orient, du Maghreb, des États-Unis et d'Europe, autour de la question de la gestion des mouvements « jihadistes ». Quels sont-ils, quelles sont leurs complémentarités et leurs oppositions, comment recrutent-ils, comment rendre compte de leurs actions dans les médias, quelles sont enfin les principales politiques étatiques à leur encontre ?

Notre propos portait sur la gestion par la France de ses nationaux partis combattre dans les mouvements activistes, essentiellement ceux de la zone syro-irakienne. En mars 2015 nos services de renseignement recensaient environ 1 500 ressortissants concernés, dont le tiers se trouvait dans les zones de combats, et si une centaine de Français étaient morts sur place, plus de 200 tentaient de regagner la France.

La réponse française à ces départs est triple : repérer les éléments radicalisés et interdire leurs déplacements d'abord, condamner les vrais terroristes ensuite, enfin tenter de déradicaliser les personnes concernées.

Un numéro vert gratuit permet depuis 2014 aux familles de signaler un proche qui se radicalise. En mai 2015, il avait permis 1 864 signalements mais c'est un à total de 3 142 personnes « radicalisées » que l'on arrivait sur la même période en ajoutant les signalements réalisés par d'autres administrations. Or la loi française du 13 novembre 2014 a créé une interdiction de sortie du territoire pour tout Français projetant des déplacements à l'étranger ayant pour objet la participation à des activités terroristes. Reste que ces départs peuvent être prétendument à but humanitaire ou religieux (pèlerinage). De plus, pour le cas de la Syrie, certains groupes rebelles vers lesquels peuvent se diriger ces candidats au départ n'ont pas, selon la France, un caractère terroriste. Nous avons aussi la possibilité de refuser l'entrée sur notre territoire aux étrangers qui menacent l'ordre public et, pour les binationaux, des terroristes se sont vus retirer la nationalité française, une procédure qui a eu l'accord, sur le plan de la protection des libertés individuelles, du Conseil constitutionnel et du Conseil d'État.

Voilà pour les limites aux déplacements. Quant aux condamnations, en mars 2015, sur les 1 500 individus connus pour leur engagement dans la zone irako-syrienne, 600 faisaient l'objet d'une procédure judiciaire. La principale incrimination est « le fait de participer à un groupement formé ou à une entente établie en vue de la préparation d'un des actes de terrorisme ». Mais il est difficile de rapporter la preuve de cette entente, ou d'échanges qui soient bien à but opérationnel.

La France peut aussi réprimer un projet terroriste préparé par un individu isolé, avec les mêmes réserves pour les difficultés de preuve, ou le délit de financement d'une entreprise terroriste, mais c'est cette fois le microfinancement qui échappe en partie au contrôle. Nous réprimons le recrutement terroriste, le délit de provocation directe d'actes de terrorisme ou leur apologie. Depuis janvier 2015, 70 procédures ont ainsi été engagées pour « apologie », entraînant 40 condamnations, dont 21 à la prison ferme. Il faut le dire cependant, ces condamnations ont souvent frappé des gens énervés par des contrôles, voire de simples provocateurs imbéciles, et nous sommes loin avec cette population des futurs auteurs d'attentats.

La question de la réclusion des condamnés est ensuite centrale : c'est en effet dans les prisons qu'une partie des terroristes se sont radicalisés, et c'est là que l'on va placer les plus violents des combattants. Il faut donc que l'administration pénitentiaire développe

sa fonction renseignement, ou poser la question de la place des aumôniers musulmans, en nombre insuffisant... et au recrutement insuffisamment contrôlé. Il faut ensuite pouvoir affecter les condamnés définitifs, mais aussi les prévenus, dans des établissements spécifiques ou des quartiers étanches. Il faut enfin envisager leur sortie de prison, avec des programmes d'accompagnement et une inscription dans un fichier de longue durée.

La France reste pour les groupes terroristes islamiques une cible de premier ordre, comme étant intervenue en Afghanistan, dans la zone syro-irakienne et, surtout, étant en première ligne dans la zone sahélienne. Les intérêts des groupes terroristes sont de maintenir une stratégie de la tension sur le territoire national. En dehors des actes purement individuels – voire des actions suicides, qui pourraient venir sur notre sol – ils appliqueront aussi la tactique de l'essaim, avec un regroupement de combattants sur une zone précise, ou organiseront des opérations simultanées, comme cela était vraisemblablement le cas en janvier pour les frères Kouachi et Coulibaly.

Cette stratégie de la tension a pour premier avantage de mobiliser, pour assurer la sécurité sur le territoire, des forces importantes, y compris celle des forces armées, et ce sans pour autant parvenir à une sécurisation totale tant la diversité des actions potentielles est importante. Ce sont autant de troupes qui ne sont pas présentes ailleurs, autant de moyens militaires et civils qui s'épuisent, et cela représente un coût financier élevé. Par ailleurs, la multiplication des attentats et des agressions, en raison de l'origine ethnique et religieuse des terroristes, accentue les divisions qui peuvent exister au sein de la communauté française...

Multipliation des individus à surveiller, multiplication des procédures, les services français sont débordés par le nombre de signalements et de cibles à suivre, car le suivi permanent d'une personne considérée comme dangereuse est extrêmement coûteux en hommes et en matériel. D'où des choix risqués : la DCRI avait stoppé les surveillances sur Mohamed Merah six mois avant qu'il ne tue sept personnes, et les frères Kouachi ont eux aussi fait l'objet d'une rupture de surveillance.

Interrogés à leur retour, certains combattants ont fait part de leur désillusion d'être confinés dans un rôle secondaire, ou confrontés aux violences extrêmes et aux luttes de pouvoir entre factions terroristes. Mais la plupart d'entre eux ne renient pas leur engagement et présentent un discours de repentance stéréotypé. Ils peuvent potentiellement soit reprendre les armes, soit former de nouveaux combattants, et proposent souvent à leur communauté d'origine, religieuse et/ou ethnique, une image valorisante du combattant religieux.

Ce qui nous ramène à l'importance d'une déradicalisation qui peut s'opérer à toutes les étapes, préventive ou après le retour du combattant. Le gouvernement français a lancé en janvier 2015 le site internet stop-djihadisme.gouv.fr. Il offre un contre-discours officiel, mais le public auquel il est censé s'adresser le remet souvent en cause en l'assimilant à un « complot ». La France devrait aussi se doter, pour les combattants étrangers qui ne font pas l'objet de poursuites, d'un centre d'accueil et de soutien psychologique. Mais sur ce point, on ne pourra faire l'économie de la diffusion d'un contre-discours religieux, porté si possible par la communauté islamique elle-même.

On le constate, si la France a en main presque tous les éléments techniques pour répondre à la pression terroriste, elle se montre moins performante quant à leur application pratique, prisonnière à la fois de la faiblesse de ses moyens et, souvent, de présupposés idéologiques.

Christophe Boutin
Professeur des universités

ACTIVITÉS OEG

JOURNÉES DU LIBAN

16 mai : Charles Saint-Prot a donné une communication sur « l'amitié franco-libanaise sous ses différents aspects » lors d'un débat dans le cadre des Journées du Liban à Paris.

<http://www.alayammagazine.com/?q=content/%E2%80%99amiti%C3%A9-france-liban%C2%AD-un-enjeu-civilisationnel>

C. BOUTIN AU COLLOQUE DE L'EPC À ABU DHABI

25 mai : Le professeur Christophe Boutin a représenté l'OEG au colloque de L'Emirates Policy Center sur le terrorisme.



COLLOQUE DE L'INSTITUT D'ÉTUDES AFRICAINES DE RABAT

28 mai : Charles Saint-Prot, directeur général de l'OEG, a participé au colloque de l'Institut d'études africaines de Rabat sur « Le Maroc dans la géopolitique africaine ». www.lematin.ma/journal/2015/colloque-international_le-maroc-montre-la-voie-pour-un-partenariat-euro-africain-renove/225057.html



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU MAROC

29 mai : Charles Saint-Prot, auteur, Zeina el Tibi et Brahim Zyani, pour la traduction, ont présenté la traduction en arabe aux éditions Marsam de l'ouvrage *Mohammed V ou la monarchie populaire* (Le Rocher) lors d'une conférence à la Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc.



PARTICIPATION AU FORUM DE L'IMRI (CASABLANCA)

12 et 13 juin : Henri Védie et Charles Saint-Prot ont représenté l'OEG au Forum annuel de l'Institut marocain de relations internationales sur la géopolitique de l'Asie et le rôle du Maroc.

SOCIÉTÉ, DROIT & RELIGION

La revue *Société, Droit & Religion* (CNRS éditions), n06 (2015) publie une étude de Charles Saint-Prot sur « La dualité de juridiction dans les États islamiques, de la juridiction des Mazalim aux juridictions administratives modernes » et une étude de Thierry Rambaud sur « La politique du Saint-Siège : ressorts, enjeux et limites d'une puissance atypique ».



L'Observatoire d'études géopolitiques (OEG) de Paris est un institut de recherche qui a pour objet de contribuer à la promotion et au rayonnement de la recherche scientifique dans les différents domaines de la géopolitique. Il rassemble des chercheurs, des universitaires et des experts indépendants. L'OEG a son siège à **Paris**, un bureau à **Beyrouth** pour le Proche-Orient, des représentants au Caire, à Dakar, à Rabat et à Bruxelles, et des correspondants sur les cinq continents.

Directeur : Charles Saint-Prot

Présidente déléguée : Zeina el Tibi

Président du Conseil scientifique : Jean-Yves de Cara

Direction des programmes : Christophe Boutin

Direction des études : Thierry Rambaud et Frédéric Rouvillois

Conseil scientifique :

Professeur Ahmed Bouachik
professeur à l'université Mohammed V de Rabat et à l'ENA du Maroc

Professeur Christophe Boutin
professeur agrégé des universités

Professeur Jean-Yves de Cara
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Doyen Michel de Guillenchmidt
professeur à la Faculté de droit Paris Descartes

Dr François-Bernard Huyghe
docteur en science politique (hdr), enseignant à l'École de guerre économique

Professeur Edmond Jouve
professeur émérite des Universités

Doyen Oussama Nabil Ali
professeur à l'université al Azhar du Caire

Professeur Pierre Pascallon
professeur agrégé des Universités à l'université de Clermont-Ferrand

Doyen Jean-François Poli
Université de Corse

Professeur Thierry Rambaud
professeur agrégé des universités

Professeur Frédéric Rouvillois
professeur agrégé de droit public, à la Faculté de droit Paris Descartes

Professeur Michel Ruimy
économiste, professeur à Sciences Po et à l'ESCP-Europe

Dr Charles Saint-Prot
géopolitologue, islamologue, directeur de l'OEG

Dr Jamal al Suwaidi
directeur général de l'ECSSR d'Abou Dhabi

Dr Zeina el Tibi
docteur en droit public, essayiste, journaliste, présidente déléguée

Doyen Christian Vallar
professeur agrégé des universités, doyen de la faculté de droit et de science politique de Nice

Professeur Henri Védie
économiste, Groupe HEC

Siège de l'OEG

14 avenue d'Eylau - 75016 Paris

T. +33 (0)1 77 72 64 27 et 28

F. : +33 (0)1 77 72 64 29

etudesgeo@yahoo.com

www.etudes-geopolitiques.com

Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h30 à 18 h

Bulletin de l'OEG

Directrice de la publication : Zeina el Tibi

ISSN : 2106-5187